



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1451

Texte de la question

INTERVENTION MILITAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. le président. La parole est à M. Alain Marty, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Marty. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Comme chacun de nous, je m'associe à l'hommage rendu hier aux Invalides à nos deux soldats tués en Centrafrique. Je rappelle que le groupe UMP apporte son soutien à nos forces armées, qui sont engagées dans une mission difficile.

Monsieur le Premier ministre, vous nous avez expliqué, à propos de l'intervention au Mali, qu'il fallait agir vite et fort pour éviter que les colonnes djihadistes venues du Nord n'atteignent Bamako, où nous aurions eu du mal à les réduire. En Centrafrique, vous avez laissé les colonnes de l'alliance de milices connue sous le nom de Séléka entrer dans Bangui. Les services de renseignements n'ont pas manqué de vous indiquer que cette alliance comprend des éléments islamistes venus du Soudan et de la Somalie.

Dans un cas, nous avons réagi rapidement. Dans l'autre, le Président de la République a déclaré : « si nous sommes présents, ce n'est en aucune façon pour intervenir dans les affaires intérieures d'un pays, en l'occurrence la Centrafrique. Ce temps-là est terminé. » Je ne souhaite pas que vous me répondiez en justifiant notre engagement au regard des violences, des meurtres, des pillages et des déplacements de la population.

M. Henri Emmanuelli. On répond comme on peut !

M. Alain Marty. Nous sommes d'accord avec vous sur ces points.

Je vous pose donc quelques questions précises. Pourquoi apportons-nous des réponses différentes à des situations identiques ? Combien de temps pensez-vous maintenir nos forces en Centrafrique ? Le délai de six mois ne sera pas tenu ! Combien coûte cette opération ? Sollicitez-vous un soutien financier de l'Europe ? Enfin, pensez-vous que les propos du Président de la République aient été imprudents, et qu'ils aient pu encourager la rébellion Séléka et son cortège de violences ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, vous avez posé plusieurs questions précises. J'y répondrai le plus précisément possible. D'abord, la situation au Mali et la situation en Centrafrique n'ont rien de commun. Vous n'avez été très cohérent sur ce point. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Pierre Lellouche. C'est vous qui parlez de cohérence, monsieur Fabius ?

M. le président. C'est un sujet important : écoutez la réponse de M. le ministre !

M. Laurent Fabius, ministre. Vous l'avez dit : au Mali, il s'agissait d'empêcher des attaques terroristes. Dès que l'autorisation nous a été donnée par les Nations unies, nous avons agi. En Centrafrique, il s'agit de mener une action à la fois humanitaire et sécuritaire, et de soutenir la transition démocratique.

M. Philippe Meunier. Et la Syrie ?

M. Laurent Fabius, ministre. Dès que nous avons eu l'autorisation des Nations unies, nous avons agi, car une chose est essentielle pour nous : agir à chaque fois au secours des Africains, mais dans le cadre de la légalité internationale. C'est ce que nous avons fait à la fois au Mali et en Centrafrique. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Plusieurs députés du groupe UMP. La Syrie !

M. Philippe Meunier. Deux poids, deux mesures !

M. Laurent Fabius, ministre. Deuxièmement, vous avez posé la question de l'Europe. *(Exclamations persistantes sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. S'il vous plaît !

M. Laurent Fabius, ministre. Je serai très précis sur ce point, car cette question est importante. Monsieur le député, nous avons bien évidemment demandé le soutien de l'Europe. Il était possible, en théorie, d'activer ce que l'on appelle les groupes tactiques. Actuellement, le *leader* de ces groupes tactiques, pour les six mois à venir, est la Grande-Bretagne, qui n'a pas souhaité les activer.

Mme Claude Greff. On est bien seuls !

M. Laurent Fabius, ministre. D'autre part, l'Europe apporte un soutien financier aux Africains. En ce qui concerne la logistique – vous l'avez souligné – l'Europe et les différents pays d'Europe sont également présents. Je crois pouvoir affirmer, compte tenu des démarches effectuées par la France, que nous aurons bientôt des troupes au sol apportées par nos collègues européens. Je tiens à le souligner, car c'est l'une des premières fois que cela se produit. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Pierre Lellouche et Mme Claude Greff. Combien ça coûte ?

M. Laurent Fabius, ministre. Enfin, vous ne pouvez pas dire qu'il y avait urgence, ce qui est vrai, et en même temps regretter que l'on n'ait pas attendu les Européens pour agir ! Malheureusement, il n'y a pas d'Europe de la défense. Nous sommes les premiers à le regretter. C'est la raison pour laquelle...

M. le président. Merci, monsieur le ministre !

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1451

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2013](#)